



Le ministre des Transports a prescrit des mesures de sécurité routière aux agences de voyages, aux conducteurs des motos ainsi qu'aux parents afin d'éviter les accidents de la route pendant cette période de rentrée scolaire.

Dans un communiqué publié le mercredi 28 août 2019, le ministre des Transports du Cameroun, Jean Ernest Massena Ngalle Bibéhe, a rappelé à tous les usagers de la route que la sécurité des élèves pendant cette période, est une responsabilité partagée.

À ce titre, il exhorte les agences de voyages ainsi que les conducteurs à éviter les surcharges, les excès de vitesse, l'exploitation abusive des conducteurs, l'utilisation de véhicules en mauvais état et appelle au respect du code de la route.

Pour les mototaxis, le ministre les incite à adopter des attitudes civiques, à éviter la consommation de drogue et les surcharges et à veiller à ce que les étudiants et les élèves soient assis dans une position garantissant leur sécurité.

En ce qui concerne les parents, le ministre a déclaré qu'ils devraient informer les enfants sur comment traverser la route, prendre un taxi ou une moto.